

Master Physique et technologies des rayonnements pour l'industrie et de la physique médicale

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Physique et technologies des rayonnements pour l'industrie et de la physique médicale. 2011, Université Blaise Pascal - UBP. hceres-02041365

HAL Id: hceres-02041365

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041365>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague B

ACADEMIE : CLERMONT-FERRAND

Etablissement : Université Blaise Pascal – Clermont-Ferrand 2

Demande n° S3MA120000552

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Physique et technologies des rayonnements pour l'industrie et de la physique médicale

Présentation de la mention

La mention « Physique et technologies des rayonnements pour l'industrie et la physique médicale » est issue de la mention « Génie des systèmes industriels » afin de créer une mention nouvelle avec une spécialité unique.

Elle offre une formation dans le domaine des rayonnements ionisants et non ionisants appuyée sur la connaissance de la radioprotection, de la modélisation/simulation et de la physique médicale : en première année de master (M1), les bases théoriques et pratiques, en deuxième année (M2) les projets individuels, le tout complété par deux stages de longue durée.

Indicateurs

Effectifs constatés M1 + M2 (2009-2010)	45
Effectifs attendus	47
Taux de réussite	96 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	100 %
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	100 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention « Physique et technologies des rayonnements pour l'industrie et la physique médicale » constitue une proposition originale et lisible de formation de physiciens spécialistes des rayonnements pour des applications à la fois dans les domaines de l'énergie nucléaire et de la physique médicale.

Elle présente un atout futur important : la possibilité de décrocher le « label » professionnel « Personne compétente en radioprotection », dont l'expertise est jugée maintenant nécessaire pour tout organisme détenant des sources radioactives.



- Points forts :
 - Organisation et lisibilité de la mention.
 - Formation très professionnalisée et aux objectifs clairement définis.
 - Formation s'appuyant presque intégralement sur le Laboratoire de physique corpusculaire de Clermont-Ferrand (unité mixte de recherche UMR 6533), qui comprend une centaine de permanents dont trente-six enseignants-chercheurs et qui est un pôle d'excellence régional, dont la réputation est internationale en physique des particules et en matière hadronique.
 - Dossier présentant une remarquable palette d'organismes d'accueil d'étudiants stagiaires (plus de vingt-cinq) et d'organismes employeurs.
 - Politique de stages s'appuyant sur deux longs stages (cinq à six mois en M1, six à sept mois en M2) et de nombreux contacts établis depuis une quinzaine d'années avec le milieu socio-professionnel ci-dessus.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A+

Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable de :

- Mettre en place un conseil de perfectionnement intégrant des représentants des secteurs professionnels.
- Développer l'évaluation des enseignements.
- S'appuyer sur un observatoire et développer une méthodologie plus professionnelle de suivi des diplômés.
- Envisager de faire évoluer la formation vers une spécialité à finalité duale recherche et professionnelle, compte tenu des perspectives de poursuite en doctorat des étudiants qui se dirigeront vers la physique médicale.



Appréciation par spécialité)

Cette mention n'ayant qu'une spécialité « Physique et technologies des rayonnements pour l'industrie et la physique médicale » (PTR-IPM), voir l'appréciation de la mention.